



Dénonciation d un accord entre conjoints.

Par **TNT**, le **05/02/2012** à **21:53**

Bonjour,

je suis actuellement en conflit contre mon employeur (un gros ministere) pour le paiement d'indemnités.

J'aimerais savoir s'il y a un texte ou une jurisprudence qui permet de denoncer unilateralement un accord de versement de prestations conclu entre conjoints et que je considère comme caduque suite à une séparation.

Je ne trouve rien sur les différents codes dont pourrait dependre mon cas.

Merci de votre aide.

Par **youris**, le **06/02/2012** à **11:57**

bjr,

pas facile de répondre avec si peu d'explications.

vous étiez mariés puisque vous parlez de conjoints ?

CDT

Par **TNT**, le **06/02/2012** à **18:13**

Non, nous sommes séparés depuis février 2010, et le JAF a statué sur la garde des enfants (garde alternée) et je suis en attente de la date du jugement en divorce par lui même (divorce pour faute). Je cherche le moyen de mettre fin à un accord datant de 2001 car il est de toute évidence aujourd'hui caduc et mon ex refuse de partager. Seulement l'administration s'y refuse sans se justifier en droit.

Voila le pourquoi de ma question.